



Déclaration FSU/CGT CHSCTA du 16 Juin 2021



Madame la Rectrice, Présidente du CHSCTA
Mesdames et messieurs les membres du CHSCTA,

L'année scolaire 2020-2021 se termine. Une année encore marquée par la crise sanitaire. Et si l'on peut se féliciter qu'elle ait permis, bon an mal an, d'assurer la continuité du service public d'éducation, grâce à l'effort, au courage et à l'inventivité de toutes et de tous, on peut se demander, néanmoins, à quel prix et avec quel impact sur la santé dans sa triple dimension, physique, psychologique et social, cet effort a-t-il été réalisé.

Cela n'a pas empêché les réformes de se poursuivre et il est des effets que l'on ne peut mettre au compte de la seule crise sanitaire.

Oui, Madame la Rectrice, la FSU/CGT est inquiète en ce qui concerne, aux vues des résultats – et des nombreuses incohérences - du mouvement de mutation ou encore aux vues de l'arrivée si tardive des convocations pour le baccalauréat, de l'état dans lequel se trouvent les services administratifs de l'éducation nationale et les agents qui y travaillent.

On a supprimé, dans une volonté d'affaiblir les syndicats, les commissions paritaires et avec elles, l'administration s'est privée des compétences humaines et techniques des représentants des personnels. Quelque chose a-t-il été fait pour y suppléer et fournir aux agents administratifs les ressources humaines et techniques qui allaient leur manquer ?

Alors que les syndicats avaient alerté sur les problèmes techniques posés par le calendrier du bac et le déroulé du grand oral en même temps que les autres épreuves, les convocations tardives du bac ne sont-elles pas l'indice d'une division des examens et des concours mise à l'épreuve d'un travail quasi intenable ?

Alors même que le Ministre a décidé de maintenir les épreuves écrites du baccalauréat en les aménageant (4 sujets en philosophie et un privilège accordé au contrôle continu cas de mauvaise note), excepté dans la voie professionnelle ou aucun aménagement n'a été envisagé, fallait-il dans le même temps, et sans préparation aucune, mettre en place la dématérialisation des copies, c'est-à-dire changer de méthode de correction, en même temps que faire passer le grand oral, le tout dans des délais de correction réduits par le temps nécessaire aux services administratifs pour déterminer la note qui serait retenue entre celle du contrôle continu et celle de l'épreuve terminale ? Fallait-il encore augmenter le temps de travail sur écran dans une période où les agents se sont épuisés dans le travail à distance ? N'y a-t-il pas là un manque de discernement ? Non, Madame la Rectrice, l'accompagnement individuel des personnes ne saurait suffire quand le problème vient de ces transformations organisationnelles conduites dans le non-respect des personnes, et qui mettent en danger non seulement ces dernières mais également l'institution qu'elles servent en portant atteinte aux sens même des actes.

Les représentants FSU/CGT du CHSCTA